

Réf: Dossier N° 055276

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YASMA MARBRE CI »

Siège social Abidjan, Port-bouet, GONZAGUEVILLE
COCOTERAIE-ELEPHANT, Lot 18, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YASMA MARBRE CI »

Objet : FABRICATION, MONTAGE, VENTE DE MARBRES, DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, GONZAGUEVILLE
COCOTERAIE-ELEPHANT, Lot 18, Ilot 2

Dirigeant(s) : M AYOUB ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05255 du 23/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35822/GTCA/RC/2021 du 23/11/2021

